

Décision : MCRC02-00271

Numéro de référence : M02-80584-9

Date de la décision : Le 18 septembre 2002

Objet : AUTORISATION D'ALIÉNER OU DE
CÉDER DES VÉHICULES LOURDS

Endroit : Montréal

Présent : Pierre Gimaiel
Vice-président

Personne(s) visée(s) :

8-Q-330028-104-SI
NIR : R-003739-1

3094-8855 QUÉBEC INC..
(Transport Québus)
2575, rue Dalton
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3S7

- demanderesse -

La demanderesse, 3094-8855 QUÉBEC INC. (faisant affaires sous le nom et la raison sociale de Transport Québus), par le biais de 2423-9378 Québec inc., l'acquéresse des véhicules, s'est adressée à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de céder certains de ses véhicules.

Le 10 juillet 2002, la Commission a reçu un avis à l'effet qu'elle se désistait de sa demande.

POUR CES MOTIFS, la Commission :

- PREND ACTE du désistement.

Pierre Gimaïel
Vice-président